

# L'OBJECTIVATION DES DONNEES SUBJECTIVES

Eléments pour une théorie du dispositif dans la recherche interactive

## 1- LA QUESTION

### 1.1 La recherche interactive

Les considérations qui suivent se rapportent à un genre d'activité que j'appelle « recherche interactive ».

Cette expression désigne une façon de pratiquer la recherche que l'on peut caractériser brièvement par les quatre traits suivants :

- la plus grande partie des données sur lesquelles on réfléchit sont directement tirées d'un travail de terrain ; elles ne sont pas reprises d'autres travaux , e t n' ont fa i t l'objet d'aucun traitement t ou élaboration préalables ;

Le travail de terrain n'est pas mené suivant un protocole entièrement établi par avance, mais s'ajuste à des circonstances, nécessités, opportunités, impossibilités, négociations, etc., qui peuvent parfois l'infléchir ;

- en particulier, il est admis que les autochtones – c'est-à-dire « ceux du terrain » - ont leur mot à dire sur son déroulement ;
- les chercheurs, c'est-à-dire ceux qui ont la responsabilité de l'interprétation et de l'élaboration théorique, conduisent eux-mêmes l'investigation, et n'admettent pas de la sous-traiter entièrement à des collaborateurs, enquêteurs, étudiants, etc., même bien formés ; l'assistance de tels collaborateurs ne peut être que partielle, et assortie d'un suivi permanent, auquel aucune consigne simple ne peut se substituer.

### 1.2 *Données froides et données chaudes*

Les données ainsi recueillies comportent presque toujours une part que l'on pourrait qualifier de « froide », constituée de matériaux dont

L'élaboration n'a pas été liée à l'investigation en cours : organigrammes, définitions de fonctions, règlements, plans d'occupation des lieux, documents administratifs, techniques, comptables, etc.

Mais la plus grande masse consiste au contraire en matériaux « chauds » descriptions, témoignages, récits, jugements, etc., dont la production est sollicitée, ou qui sont en tout cas proposés par les agents à l'occasion d'une rencontre que l'on a avec eux, données auxquelles il faut ajouter les impressions et sentiments que l'on éprouve dans les diverses circonstances découlant de sa propre présence sur le terrain.

En un sens, les matériaux froids peuvent être qualifiée d'objectifs, bien que les processus dont ils résultent soient très généralement marqués par d'intenses investissements subjectifs : il suffit de songer, par exemple, à ce que peut représenter comme luttes, négociations, exercices de rhétorique et d'interprétation, petites victoires et douloureuses frustrations, le simple tracé d'un organigramme. Mais ils sont « objectifs » au sens où ils peuvent être considérés comme des objets appartenant en propre au monde que l'on étudie, et n'appartenant pas aux situations créées par la recherche.

Les matériaux chauds, en revanche, sont imprégnés de la double subjectivité propre à l'interaction : celle des personnes qui décrivent, témoignent, narrent, expriment des jugements, et celle des chercheurs

qui les écoutent, retenant certaines choses et en laissant échapper d'autres, triant inconsciemment les faits et éprouvant des sentiments de toutes natures qui contribuent à structurer leur perception.

### 1.3 *L'interprétation des données*

De ces données subjectives, peut-on tirer des connaissances valides, ou ne devrait-on conserver que les données réputées « objectives »?

La question est d'abord épistémologique. Elle appelle une prise de position sur la possibilité théorique d'accomplir un travail qui fasse passer d'un ensemble de données subjectives à une construction pouvant prétendre au statut de connaissance valide. Ce travail, bien entendu va consister, d'une certaine manière, à rapporter les données aux situations dans lesquelles elles ont été produites.

Au-delà de la prise de position épistémologique, il faut une réponse de méthode : une fois admis que les données subjectives peuvent en principe, être objectivées par une analyse des situations dans lesquelles elles sont produites, reste à savoir quelles sont les précautions dont on doit s'entourer pour prétendre opérer ce travail, et comment on fait pratiquement.

J'examinerai successivement ces deux points, après avoir rappelé les données pratiques les plus usuelles de l'interaction avec le terrain.

## 2- L'INTERACTION EN PRATIQUE

Selon mes conceptions, la gestion ne renvoie pas nécessairement aux entreprises ou aux organisations\$ et encore moins nécessairement à l'« intérieur » d'une entreprise ou organisation, car des « situations de gestion » s'observent en bien d'autres lieux et bien d'autres circonstances. Pourtant, c'est bien la gestion des entreprises ou des organisations qui demeure au centre de la plupart des recherches, et les données pratiques du problème de l'interaction sont alors les suivantes :

### 2.1 *Il n'y a pas de place pour l'observateur*

Il faut parvenir à se trouver dans des lieux où les seules personnes normalement admises sont celles qui sont engagées dans l'activité collective. L'étranger, la personne neutre et sans fonction ou attributions claires, en sont en principe exclus. L'entrée sur le terrain n'est donc possible que moyennant l'accord et la participation active d'une partie des agents pour qui la recherche projetée semble présenter un intérêt, et qui devront eux-mêmes, dans la plupart des cas, en défendre l'idée auprès d'autres partenaires ou instances. Cela implique toujours une négociation préalable des objectifs et des moyens, d'une part entre les chercheurs et les premiers partenaires, d'autre part entre ceux-ci et les autres agents.

### 2.2 *La durée est indispensable*

L'acclimatation, l'acquisition et le maniement des langages propres aux groupes que l'on étudie, l'accès aux significations que les agents accordent aux événements et à leurs propres actes, aux catégories dans lesquelles ils appréhendent le monde, supposent de pouvoir bénéficier de la durée. On ne peut pas appréhender correctement les principales manières de faire ou de penser qui ont cours dans une entreprise en quelques jours ou quelques semaines, fût-ce au prix d'un travail intensif : l'étalement dans le temps, qui permet une maturation des impressions que l'on a ressenties, des ajustements, de nouveaux essais, etc., est indispensable. Une durée de présence sur le terrain de l'ordre d'un an est souvent une sorte de minimum.

### 2.3 *La recherche soulève des attentes et des craintes*

Ces contacts prolongés avec le terrain provoquent l'irruption et l'affirmation insistante de demandes et de contre-demands, d'attentes et de craintes, de la part des agents concernés. En particulier la

perspective que des connaissances soient produites à propos des situations dans lesquelles ils sont impliqués est presque toujours vécue par eux comme un enjeu sur lequel ils tentent d'avoir un contrôle. Tout cela se traduit soit par des difficultés importantes pour le chercheur - jusqu'à l'éviction pure et simple -, soit par le développement non contrôlé de stratégies de manipulation de la recherche, informations biaisées, fausses pistes, voies de garage, etc.

#### 2.4 *La restitution est une étape nécessaire*

Dans beaucoup de cas, la question de restitution des résultats à l'ensemble des personnes qui ont apporté leur concours à l'investigation peut être négocié dès le début. C'est là la meilleure solution, car cette question se pose de toute façon, à un moment ou à un autre du travail, et tout spécialement, de manière répétitive, lorsque l'on demande la collaboration des uns et des autres : « est-ce que nous aurons les résultats de votre travail ? » Lorsque on ne peut pas répondre positivement à cette question, il est évidemment plus difficile d'obtenir une collaboration active.

### 3- APPROCHE-THEORIQUE DE L'INTERACTION

#### 3. 1 Repères

Le problème posé par le fait que le chercheur interagit avec ce qu'il étudie est loin d'être propre à nos recherches. Il se pose de manière analogue dans la plupart des sciences de l'homme et de la société, dans des termes qui dépendent seulement en partie de la nature des objets étudiés. La psychanalyse l'a posé avec force au tour du dispositif de la cure, et elle a eu une influence décisive sur beaucoup d'autres courants, par exemple sur celui de la sociologie institutionnelle, où ont été élaborées les notions de « transfert et contre transfert institutionnels » et d'« implication » (LAPASSADE, 1975). L'aphorisme de Claude Lévi-Strauss, selon lequel « dans une science ou l'observateur est de même nature que son objet, l'observateur est lui-même une partie de son observation » (LEVI-STRAUSS, 1950), annonçait peut-être en ethnologie, au-delà de l'analyse de l'erreur du totémisme (LEVI-STRAUSS 1962) la publication des réflexions de DEVEREUX (1967), qui consomment la rupture avec l'idéal de neutralité, tout en récusant la méthode de l'observation participante. Toujours en ethnologie, on doit à Jeanne FAVRET-SAADAI avec son travail sur la sorcellerie dans le Bocage (1977), un des meilleurs exemples d'un parti de recherche où l'interaction, loin d'être vue comme un obstacle, est utilisée comme un moyen incomparable pour accéder à une réalité insaisissable autrement. Il faut signaler aussi les réflexions pénétrantes et l'imagination méthodologique du linguiste William LABOV (1972 et 1978), dans sa confrontation avec ce qu'il appelle « le paradoxe de l'observateur », qu'il résume comme suit : « le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement » (LABOV, 1972, trad. française, page 290). Enfin, bien qu'ils soient assurément fort loin d'avoir poussé aussi haut la réflexion - que ne l'ont fait les précédents, EVERED et REIS LOUIS (1981), méritent d'être signalés comme l'une des très rares réflexions de ce type dans le champ de la « science administrative ».

#### 3.2 Perturbation et compréhension

Interagir avec un terrain, c'est assurément le « perturber », au sens où ce que l'on observe ne se serait probablement pas passé exactement de la même manière, ou ne serait pas arrivé du tout, si l'on n'avait pas été là. Encore la perturbation doit elle être comprise sous deux aspects : l'observateur perturbe le terrain, c'est une affaire certaine, mais il se trouve aussi que le terrain perturbe l'observateur. Il le perturbe sans conteste sur le plan affectif et psychologique, provoquant chez lui des réactions de sympathie ou d'antipathie, lui procurant tour à tour la peur, l'angoisse ou le plaisir, mais il le perturbe encore dans son projet intellectuel, l'orientant dans des directions imprévues, se dérochant à ses interrogations, ou le piégeant purement et simplement dans un jeu de manipulations réciproques dont l'issue ne tourne pas nécessairement à son avantage.

LEVI-STRAUSS (1950) note avec raison que, en ce sens, la situation des sciences sociales n'a rien de spécifique, et que ce sont les physiciens qui, les premiers, ont réfléchi sérieusement à cette difficulté. Ce

qui est spécifique aux sciences sociales, c'est le fait que l'interaction s'avère être le moyen le plus puissant pour permettre au chercheur d'accéder à une compréhension des phénomènes qu'il étudie, c'est-à-dire de retrouver les significations que les agents imputent à ces phénomènes et à leurs propres actes. Prendre en considération l'interaction, ce n'est donc pas chercher à réduire ou à éliminer les perturbations dont elle est l'origine, c'est chercher les moyens par lesquels cette perturbation, dont on admet le caractère inéluctable, est propre à produire des observations utilisables. Pour cela, il faut disposer d'un système théorique permettant de considérer les résultats de l'interaction comme un matériau pouvant être interprété.

### 3.3 L'erreur du transfert

Le principal système conceptuel qui ait été proposé pour permettre l'analyse de ces phénomènes est l'analogie du transfert et du contre-transfert psychanalytique, qui se trouve à la base de la thèse de DEVEREUX, et que, avec d'autres, j'ai moi-même largement reprise (MIN, 1982). Cette analogie mérite pourtant d'être contenue dans des limites rigoureuses.

En premier lieu, le transfert psychanalytique désigne avant tout la sorte d'erreur que commet le patient lorsqu'il se met à éprouver vis-à-vis de son médecin dont il sait au départ qu'il n'est qu'un médecin, des sentiments sans rapport avec la situation réelle. Freud insistait énormément sur ce point : le névrosé déverse sur le médecin un trop-plein d'excitations affectueuses, souvent mêlées d'hostilité, qui n'ont leur source ou leur raison d'être dans aucune expérience réelle » (FREUD 1909<sup>e</sup> page 61). Ou encore ; n(...) la cause du trouble réside dans la profonde et intense tendresse même que le patient éprouve à l'égard du médecin et que ne justifient ni l'attitude de celui-ci ni les rapports qui se sont établis entre les deux au cours du traitement. (...). Mais quand on voit ce tendre attachement du malade pour le médecin se reproduire régulièrement dans chaque cas nouveau, lorsqu'on le voit se manifester dans les conditions même les plus défavorables et dans le cas où la disproportion entre le malade et le médecin touche au grotesque, de la part d'une femme déjà âgée à l'égard d'un médecin à barbe blanche (...). Ce fait nouveau, que nous reconnaissons ainsi comme à contrecœur, n'est autre que ce que nous appelons le transfert » En second lieu, l'origine de cette erreur se trouve, toujours pour la psychanalyse, dans le phénomène de reviviscence d'expériences passées provoqué par le dispositif de la cure : il s'agit avant tout de « fragments de vie affective, d'« anciens désirs du malade devenus inconscients », qui ressurgissent à l'occasion de la cure, et sont effectivement « transférés », transportés, déplacés sur la personne du médecin. On ne transfère que ce qui existe déjà.

Le cas qui nous occupe est à la fois plus simple et plus compliqué

- il est de peu d'importance pour nous de savoir si l'explication ultime des relations qui s'établissent entre le terrain et les chercheurs réside, d'un côté et de l'autre, dans une reviviscence d'expériences passées
- il est, en revanche, de la plus grande importance, de tenter de répondre la question « Pour qui me prennent-ils? », de même d'ailleurs qu'à la question symétrique : « Pour qui est-ce que je les prends? »

Dans beaucoup d'exemples que donne DEVEREUX, on constate d'ailleurs que c'est bien cette question qui constitue l'essentiel, et que ce n'est pas du tout celle d'un hypothétique transfert au sens psychanalytique. Par exemple, lorsqu'il se trouve affublé, chez les Sedang, du statut de « chaman » (pages 338 sq.), la question intéressante pour lui n'est pas du tout de savoir s'il s'agit d'un phénomène analogue à celui du transfert : en réalité c'est un processus plus simple, qui consiste à affecter à celui qui s'est montré capable de guérir des malades le statut correspondant dans la société Sedang ; la question est plutôt de savoir repérer l'ensemble des éléments que comporte ce statut (par exemple, la richesse et la possession d'esclaves), qui vont structurer la manière dont ses interlocuteurs vont lui parler, lui ouvrir la voie à certaines observations, mais lui en interdire d'autres (par exemple, lui empêcher l'accès à des informations sérieuses sur la manière dont les esclaves vivent leur condition).

De la même manière, si les agents du terrain prennent le chercheur pour un ingénieur-conseil, l'important pour lui est de le savoir, et de connaître l'ensemble des conséquences que cela comporte pour l'observation, de saisir par exemple que l'on va lui gommer certains aspects de la réalité et en grossir d'autres et que l'on va attendre de son intervention un certain type de conséquences.

L'erreur serait de croire qu'il faut absolument et nécessairement parler d'erreur, et penser que cette erreur doit être dénoncée. Devereux est un sorcier, du point de vue du sauvage, puisqu'il fait (en partie) ce que font les sorciers et le chercheur peut fort bien être un ingénieur-conseil (ou autre chose) du point de vue de ceux du terrain, s'il a l'air de faire ce que font les ingénieurs conseil. Démentir n'a d'intérêt que si, d'abord, on a des chances d'être cru, et si, ensuite, on peut trouver un statut meilleur que celui que les autochtones ont cru raisonnable de lui affecter.

FAVRET-SAADA, comme FLAHAULT, parle dans ce cas de places et tout spécialement des places occupées dans des échanges de paroles « L'ensemble de mon parcours sur ce 'terrain' peut se résumer dans la progressive intelligence d'une seule proposition et de ses conséquences rien n'est dit de la sorcellerie qui ne soit étroitement commandé par la situation d'énonciation. Ce qui importe alors, c'est moins de déchiffrer les énoncés - ou ce qui est dit - que de comprendre qui parle, et à qui (page 26). ( ... ) Ce furent mes interlocuteurs qui me désignèrent ma place ('Prise' ou non, ensorcelée ou désensorcelée) en interprétant les signes involontaires que leur offrait mon discours » (page 30).

### 3.4 *L'identité du chercheur sur-le terrain*

Chez Favret-Saadat la place occupée ne l'est que relativement à un système symbolique déterminé, qui s'applique à de situations bien précises. Ce n'est que dans le système de la sorcellerie, que X « est » désensorcelé : dans les autres systèmes, c'est-à-dire lorsque le problème de la sorcellerie ne se pose pas, il « est » tenancier de bistrot, facteur, curé, etc. Autrement dit, plusieurs systèmes de places pratiquement indépendants les uns des autres se superposent, dont chacun n'est valide que relativement à une situation déterminée.

Le terrain des organisations est de même nature. Il est hétérogène au sens étymologique : chaque situation résulte de l'entrecroisement de plusieurs systèmes de causalités, d'histoires distinctes, qui n'ont entre elles d'autre unité que de se croiser à cet endroit précis. Il est incohérent, au sens où aucun principe explicatif clair ne peut servir de base à une description qui l'épuiserait, ou qui en résumerait seulement l'essentiel (voir GIRIN, 1982).

Sur un tel terrain, ce n'est donc pas une place que l'on occupe, mais toute une série de places dans l'ensemble des systèmes symboliques qui s'entrecroisent dans les situations où l'on intervient. Cela varie notamment avec les interlocuteurs, mais aussi avec le temps, suivant des trajectoires qui peuvent s'infléchir d'autant plus que le dialogue avec les agents du terrain est plus intense.

L'identité du chercheur sur le terrain pourrait alors être définie comme l'ensemble des places qu'il occupe sur le terrain, chaque place étant considérée à la fois dans la synchronie (les systèmes symboliques qui s'entrecroisent dans la situation où intervient le chercheur), et dans la diachronie (l'histoire de l'occupation de cette place, les destins et les desseins supposés aller de pair avec cette occupation). L'identité est donc quelque chose de complexe, auquel on doit prêter l'attention qui convient si l'on veut comprendre, par exemple, pourquoi les réponses que l'on obtient sont de qualités très différentes suivant que l'on aborde un sujet ou un autre, que l'on touche telle ou telle histoire, tel ou tel système symbolique.

De même qu'une carte d'identité comporte plusieurs renseignements hétérogènes, l'identité du chercheur sur le terrain comporte toute une série de caractéristiques de natures très différentes : les rôles, fonctions, ou attributions qu'on lui accorde ; une compétence, un savoir-faire ; une conduite, des stéréotypes mentaux, relationnels, comportementaux ; l'inscription dans des histoires déterminées, des intentions, objectifs, visées ; une rationalité ; des alliances et des allégeances ; des moyens une légitimité, etc.

## 4 FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RECHERCHE

Le dispositif de recherche est une réponse de méthode au problème d'interprétation des données posé par l'interaction. Les principales fonctions que l'on doit en attendre sont de construire l'interaction, de la gérer d'en rendre les éléments lisibles, et de soutenir la logique de connaissance par rapport aux autres logiques à l'oeuvre pendant l'investigation.

### 4.1. Construire l'interaction

Pour construire, on se fonde sur ce qui existe : d'un côté, des agents engagés dans des activités pratiques et pris dans des schémas d'action qui donnent un sens à leurs actes élémentaires ; de l'autre, des chercheurs poursuivant en principe des objectifs de connaissance, dont la production est organisée et canalisée par d'autres schémas, qui sont notamment ceux des institutions et des organisations de la recherche. La question de la position du chercheur ne se pose pas en termes d'« interne » ou d'externe, mais doit être qu'élaborée à partir de la prise en considération de l'autonomie relative, et donc de la contradiction, de deux logiques : celle de la connaissance et celle de l'activité pratique.

La base de cette construction consiste en une reconnaissance réciproque : le chercheur reconnaît que les agents poursuivent, à travers la recherche, des objectifs essentiellement pratiques ; en contrepartie les agents reconnaissent la légitimité des objectifs de connaissance. Cela veut dire que l'un et l'autre sont prêts à des compromis, le chercheur acceptant, par exemple d'entreprendre ici ou là des démarches qui n'ont d'autre utilité que pratique, mais les acteurs reconnaissant que la recherche en tant que telle peut exiger autre chose que ce qui serait nécessaire pour une intervention purement orientée vers l'action.

La manière dont l'interaction est mise en place dès le début, en premier lieu par la création des instances dont nous parlerons plus bas est très importante pour le positionnement du chercheur vis-à-vis des agents qui vont être mis à contribution par la recherche.

### 4.2 Gérer l'interaction

Gérer l'interaction, c'est apporter des réponses aux difficultés soulevées par le déroulement de la recherche sur le terrain.

Même lorsque la recherche est parfaitement bien engagée, ces difficultés sont toujours innombrables. Une fois définis les objectifs généraux, toute une série de choix restent à faire. Par exemple, on aura à déterminer, à l'intérieur d'un ensemble trop vaste pour faire l'objet d'une étude exhaustive, à quels sous-ensembles on va s'intéresser. Il faudra alors répondre à la méfiance de personnes qui n'ont pas tellement envie que l'on aille s'intéresser à leurs affaires, qui ont toujours de bonnes raisons pour expliquer que c'est chez le voisin qu'il faut orienter l'investigation, qui craignent (éventuellement à juste titre) l'usage qui sera fait des informations recueillies ou des interprétations échafaudées. Puis on découvrira qu'un malentendu est en train de s'installer, qu'il faudra dissiper de toute urgence. Puis on devra décider s'il faut ou non essayer de répondre à des questions que l'on ne se posait pas au départ, mais que tel partenaire nous pose, etc.

### 4.3 Rendre lisibles et analysables les éléments de l'interaction

En l'absence de dispositif particulier, les choix précédents sont toujours faits, car ils sont inévitables.

Certains le sont indépendamment des chercheurs, par l'un ou l'autre des partenaires qui, bien souvent, agit aussi à l'insu des autres. D'autres le sont par les chercheurs eux-mêmes qui, à leur tour, évitent soigneusement de mettre les options qu'ils prennent au débat. C'est alors à un jeu complexe et subtil que l'on assiste, dont beaucoup d'éléments risquent malheureusement de demeurer cachés\$ ce qui est très préjudiciable à l'analyse.

Une des raisons essentielle pour mettre en place un dispositif de recherche est précisément de faire que tous ces éléments sortent au grand jour, et que la plus grande partie des données de l'interaction - par exemple les raisons pour lesquelles on veut orienter les chercheurs vers tel ou tel sous-ensemble, ou celles qui font que l'on refuse de soulever telle autre question - seront clarifiés. Autrement dit, il s'agit, en donnant officiellement à tous les partenaires le droit de faire entendre un point de vue et de le défendre, de faire que les orientations résultant de la prise en compte de ces points de vue soient clairement perçues.

#### 4.4 Renforcer la logique de la-connaissance

Des enjeux de toutes natures réels ou imaginaires, parsèment le parcours sur le terrain. Cela peut aller de la répartition du pouvoir entre des individus ou des groupes à des questions qui toucheraient purement et simplement la survie professionnelle ou l'emploi des uns ou des autres.

Face à ces enjeux, la logique de la connaissance risque de peser de peu de poids. Les chercheurs se trouvent parfois pris au milieu d'affrontements dans lesquels il leur est d'autant plus difficile de ne pas prendre parti, que les autres n'hésitent pas eux, à les prendre à partie, ou à les enrôler dans leur camp.

Le dispositif de recherche doit donc avoir la propriété de renforcer la logique de la connaissance, face aux autres logiques qu'il a à gérer, par exemple en faisant peser sur le déroulement de l'investigation un champ de jugements, de critiques et d'assistance à l'analyse qui ramène les chercheurs dans l'emprise des institutions de la recherche.

### 5 LE DISPOSITIF ET SES INSTANCES

Les fonctions précédentes peuvent certainement être remplies de différentes manières. Celle décrite ici a fait l'objet d'une expérience qui permet un certain recul et autorise un début d'analyse.

Dans ce dispositif, les fonctions décrites précédemment sont distribuées entre deux instancesq l'instance de gestion et l'instance de contrôle, elles-mêmes complétées par une mémoire.

#### 5.1 L'instance de Qestion

Cette instance - comité « de suivi », comité « de recherche », comité « d'accompagnement », etc. - rassemble autour des chercheurs une dizaine de personnes appartenant à l'organisation étudiée. Elle se réunit environ tous les mois ou tous les deux mois. C'est là que sont prises toutes les décisions concernant le déroulement de l'investigation sur le terrain.

La manière dont elle est composée est capitale. Idéalement, on devrait y trouver des personnes représentatives de toutes les collectivités, les groupes, les fonctions, etc., susceptibles d'être concernées par le déroulement de la recherche ou par ses résultats. Dans les entreprises où la présence syndicale est importante, il peut être intéressant que l'instance de gestion soit paritaire.

Deux fonctions sont assurées directement par l'instance de gestion : la fonction de gestionq mais aussi celle de visibilisation des enjeux. Les débats qui s'y déroulent sont en effet une source d'information considérable pour la compréhension de l'arrière-plan des prises de position et des exigences des différents partenaires de la recherche.

Dans certains cas, l'instance de gestion peut constituer un élément décisif dans la fonction de construction de l'interaction et de définition de l'identité des chercheurs. Par exemple, dans une recherche sur le droit d'expression des salariés dans un centre de distribution EDF, nous avons pu nous réclamer d'une instance de gestion paritaire, qui nous donnait auprès des personnes interrogées un statut précis et clair, très différent de celui que nous aurions eu si nous nous étions simplement présentés comme chercheurs du CNRSt ou comme envoyés par la direction du Centre.

Enfin, l'instance de gestion constitue une garantie de permanence et face à la mobilité générale des personnes dans l'entreprise, et en particulier face à la mobilité des demandeurs de la recherche. Selon mon expérience, il est en effet presque exceptionnel que la personne avec qui l'on a commencé à négocier les

modalités d'une recherche de terrain demeure en place pendant toute la durée de l'investigation. Dans une recherche sur- les « facteurs humains » de la sécurité des installations nucléaires, nous avons vu ainsi un demandeur initial devenir inspecteur de sûreté, ce qui lui enlevait toute légitimité pour piloter une recherche sur ce sujet : nous n'avions pas, à l'époque, suffisamment d'expérience ni de théorie sur les dispositifs de recherche, et avons été grandement gênés de nous retrouver dans une situation où les seules garanties disponibles étaient celles inscrites dans le contrat initial, et où aucun interlocuteur ne reprenait véritablement à son compte la demande initiale.

## 5.2 L'instance de contrôle

L'instance de contrôle doit émaner des institutions de la recherche, et notamment des laboratoires de rattachement des chercheurs. Ce peut être, par exemple, comme cela se pratique au Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique, un « groupe d'échange » réunissant autour des chercheurs travaillant sur un terrain d'autres chercheurs qui n'y travaillent pas. Ce peut être un « comité de sages », composé par exemple de personnalités scientifiques à qui est confiée la mission de faire un audit périodique des travaux. Ce peuvent être enfin, au minimum, les institutions normales de la recherche, telles que l'obligation de rendre périodiquement des comptes à des commissions, de rédiger des rapports d'activité, de publier etc.

Le rôle de l'instance de contrôle est en tout cas rappeler les schémas conceptuels généraux, d'aider à l'analyse de l'identité des chercheurs sur le terrain, d'ouvrir des pistes de recherche, de produire des comparaisons avec d'autres situations. L'instance de contrôle inscrit le travail en cours dans une autre temporalité et dans un autre dialogue que ceux qui dominent l'instance de gestion. C'est à elle que revient la fonction de renforcement de la logique de production de connaissance.

## 5.3 La mémoire

Aucun dispositif ne peut être complet sans une mémoire garantissant que l'on pourra toujours revenir sur l'histoire de l'interaction, reconsidérer les analyses que l'on a faites à chaud, entrer dans un degré de détail qui n'était pas possible en « temps réel ».

Dans certaines recherches, nous faisons un usage systématique de l'enregistrement magnétique (notamment l'enregistrement des « comités de recherche », c'est-à-dire des réunions de l'instance de gestion), suivi d'une transcription. Ce procédé est le meilleur possible, mais il est lourd, coûteux, et difficile à exploiter à fond.

La pratique du compte-rendu systématique, réalisé de préférence par les chercheurs, est une autre forme de mémoire, plus discutable sur le plan de la fidélité et de la possibilité de revenir sur des interprétations faites sur le vif, mais d'exploitation plus facile.

## 6 CONCLUSION

L'expérience accumulée confirme que les dispositifs de recherche du genre de ceux que je viens de décrire constituent une réponse pratique au problème théorique posé au début, celui de l'« objectivation des données subjectives ». Cette réponse est loin d'être parfaite, mais elle est peut être la première à être avancée de manière systématique, et avec la possibilité d'en éprouver la validité.

Deux écueils, les plus fréquents, sont susceptibles de compromettre l'efficacité d'un tel dispositif :

Le dispositif se réduit à un contrat, et n'a pas mis en place des instances collectives assez stables. Le meilleur des contrats, même truffé de précautions déontologiques, ne peut apporter de réponse à l'évolution inéluctable du terrain sur une longue période. Par exemple, le changement de fonctions du demandeur initial (voir plus haut) peut laisser les chercheurs tout à fait démunis, car ne disposant que de garanties « négatives » (préserver l'anonymat des personnes et leurs intérêts, ne pas divulguer de renseignements les mettant en cause, etc.), et non pas de garanties « positives » (des leviers d'action pour faire avancer les travaux).

Il manque quelqu'un dans l'instance de gestion : ce cas est malheureusement presque la règle, car on ne dispose jamais, au début de la recherche, des éléments suffisant pour être sûr que l'on s'est prémuni contre ce défaut. Par exemple, on s'est entouré de ce que l'on croit être le maximum de garanties : dans le comité de suivi, la direction est là, et toutes les organisations syndicales sont représentées : on ne s'est pas rendu compte que les échelons hiérarchiques intermédiaires ne se sentaient pas du tout représentés, ni par les uns, ni par les autres, et, lorsque ces échelons feront effectivement des difficultés pour permettre la poursuite de la recherche, on se trouvera dépourvu de tout relais efficace en direction de ces catégories de personnes.

Un dernier point, pour conclure, concerne le fonctionnement de l'instance de gestion, qui en fait bien souvent une sorte de microcosme de l'entreprise étudiée.

Cette instance, en effet, se met parfois à fonctionner comme si les chercheurs en étaient absents. Il y a des décisions à prendre de manière collective, concernant le déroulement de la recherche. Mais elles engagent la gestion de l'organisation étudiée, et apparaissent finalement aux participants comme des décisions de gestion tout court. Les discussions se développent alors de telle manière que les chercheurs ont le sentiment que leur présence n'est plus une source de perturbation, et qu'ils assistent à une interaction totalement autochtone. L'instance de gestion devient en ces moments un observatoire tout à fait incomparable, où des matériaux extrêmement riches sont recueillis.

## Références

- Georges DEVEREUX : DE L'ANGOISSE A LA METHODE dans les sciences du comportement, Flammarion, Paris 1980. (From Anxiety to Method in Behavioral Sciences, Mouton et Ecole pratique des hautes études, 1967).
- Roger EVERED & Meryl REIS LOUIS ; Perspectives in the Organizational Science : « Inquiry from the Inside and Inquiry from the Outside ». Academy of Management Review, 1981.-vol. 6. 03, 385-395.
- Jeanne FAVRET-SAADA : Les mots~, la mort, les sorts? « La sorcellerie dans le bocage », Gallimard, Paris, 1977).
- François FLAHAULT - La parole intermédiaire Editions du Seuil, 1978
- Sigmund FREUD : Cinq leçons de psychanalyse, (1909), Petite bibliothèque Payot.
- Jacques GIRIN : « Quel paradigme pour la recherche en gestion? », Economies et Sociétés, tome XV, NO 10-11-12, Cahiers de 111.S.M.E.A., série « Sciences de Gestion », n° 2, décembre 1981.
- Georges LAPASSADE : Socioanalyse et potentiel humain, Gauthier-Villars, Paris, 1975
- William LABOV : Sociolinguistic Pattern , University of Pennsylvania Press, 1972 - Traduction française : Sociolinguistique, Editions de Minuit, 1976
- William LABOV : Language in the Inner City, traduction française Le parler ordinaire, tome 1, Editions de Minuit, 1978.
- Claude LEVI-STRAUSS : « Introduction à l'oeuvre de Marcel Mauss », dans Mauss : sociologie et anthropologie, Presses universitaires de France, 1950
- Claude LEVI-STRAUSS : Le totémisme aujourd'hui, Presses universitaires de France, 1962.
- Michel MATHEU : « La familiarité distante », Annales des Mines, série « Gérer et comprendre », n°2, 1986